

Image not found or type unknown



Augmentation contrat auto

Par **soizick22**, le **08/01/2013** à **18:55**

Bonjour,
J'aurai besoin d'un avis.
Je viens de déménager et j' ai décidé de changer d'assureur pour en avoir un plus près de chez moi.
J'ai par conséquent résilié mon ancien contrat auto mi novembre 2012 avec deux mois de préavis.
J' ai souscrit un nouveau contrat auto mi novembre avec date d'effet mi janvier 2013.
Tarif 232
Je reçois aujourd'hui, alors que le contrat n'a pas encore débuté une majoration à mon contrat au motif augmentation de janvier qui porte mon contrat à 283 €
SOIT UNE AUGMENTATION DE 21,6%
Outre le côté exorbitant de l'augmentation, pourriez- vous m'indiquer s'il a seulement le droit de procéder à une augmentation au motif d'échéance anniversaire pour un contrat qui n'a pas encore débuté
Merci